COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2012

Présents: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE,

CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOIPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, BITAILLOU, MAILLET,

LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL.

Pouvoirs: Anne-Marie ANCHEN à Jean BEDECARRAX

Gérard FRECHOU à Jean-Michel BELLOT Jacques CARSUZAA à Jean-Marie GOUINEAU Jean LOUSTALET Jean MENE-SAFRANE à Jean-Pierre DOMECQ à Jean-Etienne GAILLAT Dominique QUEHEILLE Marie-Lyse GASTON à Yves TOURAINE à Patrick MAILLET

Suppléants: Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY

Georgette SALHI suppléante de Anne RESTOYBURU

Excusés: Jean-Claude ELICHIRY, Robert LABORDE-HONDET, David LAMPLE, Louis REY,

Gérard LEPRETRE, Philippe GARROTE, Dolores CABELLO, Jean-Marie GINIEIS,

Nicolas MALEIG, Nathalie REGUEIRO, Martine MIRANDE, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 121219-09-TOU

OFFICE DE TOURISME: REAMENAGEMENT

M. LAURONCE indique que par délibération du 25 mai 2011, le Conseil Communautaire a adopté le principe de réaménagement de l'Office de Tourisme pour un montant d'opération de 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC assorti d'un plan de financement prévisionnel.

Les discussions menées par l'Office de Tourisme et nos services avec les partenaires institutionnels ont permis de dégager des accords de principe qui font apparaître un nouveau plan de financement qui s'établit comme suit :

	Montant subventionnable HT	Taux	Montant participation
Conseil Général 64	250 000 €	25 %	62 500.00
Conseil Régional Aquitaine :			
Tourisme	150 000 €	05.0/	37 500.00
E Tourisme	100 000 €	25 %	25 000.00
FEADER	250 000 €	25 %	62 500.00
CCPO (y compris TVA)			111 500.00
Montant opération TTC			299 000.00

Les crédits seront inscrits au BP 2013, section investissement.

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- CONFIRME sa volonté de réaménager l'Office de Tourisme
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement
- **SOLLICITE** les partenaires financiers (Europe, Conseil Régional, Conseil Général) pour obtenir les aides les plus élevées possibles
- AUTORISE le Président à engager les démarches administratives nécessaires
- S'ENGAGE à régler le solde restant à charge de la CCPO

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 19 décembre 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT